

## MARCHÉ PUBLIC – « PRESTATIONS DE CONTRÔLE DU SERVICE FAIT (CSF) DES BILANS DES OPERATIONS PROGRAMMEES PAR LE FPSPP »

En tant que cofinanceur, le FPSPP est en charge :

- de la réception et de l'instruction des dossiers ;
- de la programmation des fonds et de la préparation des conventions avec les porteurs ;
- du suivi de l'exécution des opérations<sup>[1]</sup> ;
- du contrôle de service fait ;
- du paiement ;
- de la mise en œuvre des suites des contrôles.

Ainsi, dans le cadre de sa mission de contrôle de service fait préalable à la mise en paiement, le FPSPP lance la présente consultation ayant pour objet, en fonction du lot pour lequel le titulaire est retenu, la réalisation de prestations de contrôle de service fait de bilans d'exécution des opérations programmées par le FPSPP et parfois cofinancées par le FSE.

Le contrôle de service fait est la vérification qualitative, physique, comptable et administrative d'un bilan d'exécution produit par un opérateur au titre d'une opération.

Il s'agit de :

- vérifier l'éligibilité des formations et dépenses déclarées, au regard de l'appel à projets et/ou de la convention ;
- vérifier la conformité des réalisations qualitatives, quantitatives et financières (en dépenses et en ressources) avec l'opération telle que décrite dans la convention ;
- vérifier le caractère réel des dépenses déclarées, sur la base du bilan, de l'enquête, ci-après enquête « BIL » annexée au bilan, des pièces justificatives comptables et non comptables.

Le contrôle de service fait a pour objectif final de déterminer le montant des dépenses totales éligibles, et les montants pris en charge par le FPSPP, et parfois le soutien financier du FSE, dans le respect des dispositions de la convention, avant paiement de ces dernières.

Le contenu des prestations est détaillé au Cahier des Clauses Techniques (CCT) applicable à la présente consultation.

Date limite de dépôt des offres : **24 avril 2018 à 12H00.**

Contact : [mgrimoldi@fpspp.org](mailto:mgrimoldi@fpspp.org) et [egirault@fpspp.org](mailto:egirault@fpspp.org) copie [Appelsdoffres@fpspp.org](mailto:Appelsdoffres@fpspp.org)

Dossier de consultation en téléchargement via le lien suivant :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2018\\_4bOp-III5W&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_4bOp-III5W&v=1&selected=0)

Merci d'utiliser le lien suivant pour vos questions ou dépôt électronique :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2018\\_4bOp-III5W&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_4bOp-III5W&v=1&selected=0)

<sup>[1]</sup> Un appel à projets ou une dotation = plusieurs « opérations » ou « projets ». Chacun fait l'objet d'une convention avec le porteur (OPCA/OPACIF/Fongecif/Conseils régionaux/Pôle emploi). Chacun fait l'objet d'un bilan à contrôler.